

Deuxième ÉcoDéfi des maires

2009

RAPPORT FINAL

**Un partenariat entre le ministère de l'Environnement et l'Association pulmonaire du
Nouveau-Brunswick**

Rapport final – Deuxième ÉcoDéfi des maires 2009

Responsable : Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick

Partenaires : ministère de l'Environnement, associations municipales, Carrefour de sensibilisation aux changements climatiques du Nouveau-Brunswick

Parmi les participants, on compte deux maires, deux maires suppléants, deux conseillers municipaux et deux ministres provinciaux.

Date de début : Octobre 2009

Date de fin : Décembre 2009

Introduction :

Le ministère de l'Environnement et l'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick se sont engagés, dans le cadre du Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick, à contribuer à l'atteinte des objectifs de tous les ordres de gouvernement en matière d'écologisation du gouvernement et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le but de ce projet est de modifier les normes et les comportements des dirigeants influents des collectivités afin de sensibiliser la population grâce à un leadership exemplaire. Les participants ont été incités à passer à l'action en mesurant leur propre bilan carbone pendant une période de six semaines.

Objectifs :

- Amener 10 dirigeants de collectivités (ministres, maires, maires suppléants, conseillers municipaux) et leurs amis à réduire leur propre bilan carbone.
- Encadrer les participants afin de les aider à choisir des mesures pour réduire le bilan carbone, à chiffrer les émissions à l'aide du calculateur de la province et à répondre à des sondages.
- Calculer la diminution du bilan carbone durant les six semaines de l'ÉcoDéfi. Les résultats ont été annoncés au public (par un communiqué de presse).

Méthodes :

L'ÉcoDéfi des maires a été lancé le 15 octobre au centre Science Est. Après le lancement médiatique, les participants ont été conviés à un atelier d'une heure au cours duquel on leur a présenté l'ÉcoDéfi, le calculateur de bilan carbone de la province et l'importance de réduire leur bilan carbone. Chaque participant s'est engagé à réduire son propre « bilan carbone » afin de souligner l'importance non seulement de la question des changements climatiques, mais aussi de celle des mesures à prendre à la fois sur le plan personnel et au niveau des collectivités. Cet atelier incluait un diaporama traitant de la nécessité de prendre des mesures afin d'atténuer les conséquences dues aux changements climatiques et présentait les objectifs du Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick. On a particulièrement attiré l'attention des participants sur les mesures pouvant être prises et sur les cas de réussite.

Tous les participants ont mentionné les mesures déjà prises au sein de leur foyer et décidé de celles sur lesquelles ils aimeraient concentrer leurs efforts au cours de leurs « prochaines étapes ». On a invité les participants à réfléchir sur les mesures les plus faciles à prendre, les plus économiques, les plus durables et qui auront la plus grande incidence. Chaque participant a accepté de relever le défi de réduire son bilan carbone en posant des gestes comme utiliser un autre mode de transport ou les transports en commun, conserver l'énergie, réduire les déchets et donner l'exemple aux voisins.

Les conseils hebdomadaires ont permis de rappeler leur engagement aux participants, de les encourager et de leur fournir des renseignements utiles et des suggestions d'actions auxquelles ils

n'auraient peut-être pas pensé. Les autres communications écrites comprenaient de la recherche d'informations dont avaient besoin plusieurs participants, de l'aide pour utiliser le calculateur, etc.

Durant toute la durée du projet, le Carrefour de sensibilisation aux changements climatiques du Nouveau-Brunswick et le ministère de l'Environnement ont guidé les participants pour les aider à réduire le bilan carbone et à mesurer les résultats. L'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick a fourni de l'aide, de l'information, et a prodigué des encouragements pendant toute la durée de l'ÉcoDéfi en participant aux conseils hebdomadaires par courriel ainsi qu'en contactant les participants par téléphone ou par courriel conformément à leur demande.

Les paragraphes qui suivent dressent une liste des mesures prises ou des méthodes utilisées par les participants, les administrateurs, l'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick et le ministère de l'Environnement durant l'ÉcoDéfi.

Participants :

- se sont engagés à réduire leur propre bilan carbone au cours des six semaines de l'ÉcoDéfi,
- ont invité un ami à participer à l'ÉcoDéfi et à s'y engager (seuls deux amis ont été mentionnés),
- ont répondu à un sondage concernant les habitudes au sein de leur foyer et les gestes « écologistes » déjà posés au moment où a commencé l'ÉcoDéfi (le « sondage avant défi »),
- ont consigné des données de base (utilisation de l'énergie au sein de leur foyer (kWh), utilisation du carburant pour leur véhicule et à d'autres usages et kilomètres parcourus) au début de l'ÉcoDéfi,
- ont décidé de gestes à poser pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (ces gestes comprenaient des mesures ponctuelles, comme entreprendre des rénovations ou changer certains comportements, par exemple éteindre les lumières, conduire de façon à consommer moins de carburant, utiliser des sacs en tissu pour les courses),
- ont pris des mesures, avec le soutien de l'équipe de l'ÉcoDéfi,
- ont présenté des données de base et les mesures prises au fur et à mesure qu'elles l'ont été,
- ont mis au courant l'équipe de l'ÉcoDéfi des mesures qu'ils avaient prises à fin des troisième et sixième semaines,
- ont utilisé l'ÉcoDéfi afin de faire prendre conscience des changements climatiques et des mesures d'atténuation qui peuvent être prises (aborder ce sujet avec la famille, les amis, les voisins, les électeurs, les collègues, donner des entrevues aux médias, etc.).

Administrateurs :

- ont aidé, au besoin, les participants à consigner et à présenter des données (dans le calculateur en ligne et à l'équipe de l'ÉcoDéfi de l'APNB),
- ont transmis des messages entre les participants et l'APNB et ont contribué à l'organisation d'appels téléphoniques, de téléconférences et de réunions, au besoin.

Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick :

- a revu et testé le calculateur de bilan carbone de la province. Cet outil a été utilisé par les participants afin d'évaluer le bilan carbone de base de leur ménage,
- a tenu une conférence-atelier lors du lancement et présenté aux participants l'ÉcoDéfi ainsi que la façon d'utiliser le calculateur en ligne,
- a mis à la disposition des participants des documents écrits, un site Web, un guide sur les mesures pouvant être prises et des ressources en ligne,
- a participé au communiqué de presse associé au lancement de l'ÉcoDéfi des maires,
- a analysé les résultats des sondages réalisés avant et après le défi,

- a rassemblé et analysé les mesures prises et les résultats obtenus (utilisation de l'énergie au foyer, utilisation du carburant et kilomètres parcourus ainsi que les mesures prises et les réductions chiffrées grâce au calculateur en ligne),
- a revu les conseils hebdomadaires envoyés aux participants par courriel,
- a toujours été disponible pour offrir son aide (appels téléphoniques, courriels, etc.)
- a consigné les données présentées et a calculé les réductions du bilan carbone domestique et la diminution totale (de tous les participants, y compris des amis),
- a préparé le calcul final concernant la diminution du CO2 ainsi que le rapport final,
- a fait un exposé lors de la réunion du comité consultatif du Carrefour de sensibilisation aux changements climatiques du Nouveau-Brunswick,
- a donné une vue d'ensemble lors de notre téléconférence sur les champions municipaux,
- a fait un exposé succinct lors de notre téléconférence sur le centre national,
- l'exposé principal a été affiché sur le site Web afin qu'il puisse être consulté par tous.

Ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick :

- a assuré la coordination des invitations transmises aux municipalités afin de solliciter leur participation,
- était responsable d'obtenir les engagements des participants,
- a confirmé la participation de deux ministres, des maires, des maires suppléants et des conseillers municipaux,
- a donné l'accès au calculateur en ligne,
- a traduit les documents de référence, les conseils hebdomadaires et les messages électroniques généraux,
- a envoyé des rappels hebdomadaires et a facilité la correspondance,
- a assuré la coordination du lancement médiatique ainsi que les communiqués de presse.

Résultats :

L'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick a dirigé le sondage auquel ont répondu les participants avant le défi et dont le but était de déterminer le niveau de base de leurs gestes éconergétiques. Nous avons ensuite obtenu des calculs du bilan carbone de base de la majorité des participants, des mesures qu'ils ont prises et de leurs réponses au sondage après le défi ainsi que des données recueillies par courriel et par téléphone. Cela nous a permis d'établir les réductions du bilan carbone de chaque participant. Les participants ont utilisé le calculateur de la province pour mesurer les émissions de base de leur foyer, et ont choisi des mesures à adopter grâce aux suggestions des courriers hebdomadaires. Chaque participant a choisi au moins une douzaine de mesures.

Toutes les mesures prises par les participants ont été consignées sur une feuille de calcul électronique, et nous avons effectué les calculs relatifs au CO2 pour chaque mesure. **Pour l'ensemble, la diminution nette du CO2 a été estimée à 12,5 tonnes en 6 semaines, soit une moyenne de 1,2 tonne par participant. Le taux le plus bas était de 0,55 et le plus haut de 1,66.**

Les mesures choisies par les participants sont durables, mais peuvent changer avec le temps selon les circonstances. C'est pour cette raison que nous encourageons les participants à vérifier leur bilan carbone une fois par an. Nous continuerons à correspondre avec les participants de l'ÉcoDéfi afin de les aider de nouveau à réduire leur propre bilan carbone et celui de leur foyer.

Nous avons encouragé les participants à tirer parti de qu'ils avaient appris au cours de l'ÉcoDéfi en s'en servant comme fondement d'un programme de sensibilisation du public et de changement des comportements au sein de leur municipalité, pour leur permettre de réduire encore plus les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle de la collectivité. Par exemple, plusieurs participants ont mis au défi d'autres conseillers ou des membres de la collectivité de réduire le bilan carbone de leur foyer,

et quatre municipalités ont demandé une présentation au conseil à la suite de l'ÉcoDéfi afin de faire connaître à leur municipalité les diverses possibilités pour susciter la prise de conscience, donner l'exemple et réduire les émissions de GES.

Ce projet a montré aux citoyens un exemple positif de changement de comportements. Par exemple, l'un de nos participants (Greg Davis, maire suppléant de Campbellton) a été choisi pour une entrevue à l'émission *Connect with Mark Kelley* sur CBC National. Nous avons pu montrer ainsi que les Canadiens moyens, grâce à plusieurs petits gestes, peuvent faire diminuer de façon substantielle leur bilan carbone. L'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick a collaboré avec les médias locaux et nationaux pour la couverture de l'ÉcoDéfi (en organisant des entrevues avec les participants, et en envoyant de l'information au sujet de l'ÉcoDéfi et de la réduction du bilan carbone).

À la fin du défi, l'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick a fait part des résultats à chaque participant, aux médias et notre fournisseur de fonds. L'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick a obtenu des commentaires sur l'ÉcoDéfi et a discuté des idées des participants afin d'étudier d'autres mesures qui pourraient être prises par leurs conseils et leurs municipalités.